

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de FORGES DE LANOUEE

Décision numéro 52/2025 du 14 octobre 2025

OBJET: PASSATION DE MARCHE DE SERVICES AVEC ENEDIS POUR LE DEPLACEMENT D'UN COMPTEUR ELECTRIQUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE LOUIS CHEREL — SITE DES FORGES

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/05-01) (rubrique N° 4), portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés et les accords- cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mars 2022 (N° 22-11/03-06) (rubrique N° 4) portant modification et ajout à la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/02-01) relative aux délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal, fixant une limite à 25 000 euros HT,

Vu les articles L 2122-17 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication par voie d'affichage à compter du 1er juillet 2022,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au déplacement d'un compteur électrique dans le cadre des travaux de rénovation de la salle Louis Chérel sur le site des Forges,

Vu la proposition d' ENEDIS en date du 10 octobre 2025,

DECIDE

<u>Article 1^{er}</u>: Il est passé un marché de services avec ENEDIS pour le déplacement d'un compteur électrique dans le cadre des travaux de rénovation de la salle Louis Chérel sur le site des Forges. Le montant de la prestation s'élève à 1 948,01 € HT.

<u>Article 2</u>: La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera affiché en mairie.

Fait à Forges de Lanouée Le 14 octobre 2025

> Le Maire, Jacques BIHOUÉE

